



Saint-Ambroix, le 12 décembre 2025

120 route d'Uzès prolongée
30500 Saint-Ambroix
04 66 83 77 87

info@ceze-cevennes.fr
www.ceze-cevennes.fr

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

L'ordre du jour du Conseil Communautaire du 17/12/2025 à 18h est complété par les points suivants :

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

FINANCES

- Autorisation d'ouverture des crédits sur 2026 pour le budget de la MSP ST AMBROIX
- Actualisation de la délibération des AP/CP (autorisation de programme/crédits de paiement)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Olivier MARTIN
Président de la communauté
de communes De Cèze-Cévennes

